

**DEC22282DAJ**

**Décision du 17 juin 2022 portant renouvellement du mandat de Mme Chantal CHRETIEN en qualité de Directrice des Services d'Appui des Centres de recherche Grand Est-Colmar et Grand Est-Nancy et Directrice des unités UAR0092 Antenne SDAR et UAR0344 SDAR**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 28 juin 2018 portant nomination de Mme Chantal CHRETIEN en qualité de Directrice des Services d'Appui des Centres de recherche Grand Est-Nancy et Grand Est-Colmar pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-02) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-23) portant délégation de signature au bénéfice de M. Fabrice MARTY, Directeur Général Délégué aux Ressources,

Vu la décision du 14 juin 2021 portant renouvellement du mandat de M. Fabrice MARTY en qualité de Directeur Général Délégué aux ressources (DGDR), pour une durée de quatre ans à compter du 15 juin 2021,

**Décide :**

**Article 1:**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, Mme Chantal CHRETIEN, Ingénieure de Recherche de 1<sup>ère</sup> Classe, est renouvelée dans ses fonctions de Directrice des Services d'Appui des Centres de recherche Grand Est-Nancy et Grand Est-Colmar pour une durée de quatre ans.

**Article 2:**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, Mme Chantal CHRETIEN, Ingénieure de Recherche de 1<sup>ère</sup> Classe, est renouvelée dans ses fonctions de Directrice des unités UAR0344 SDAR - Grand Est-Nancy/Colmar et UAR0092 Antenne SDAR - Grand Est-Nancy/Colmar, pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 17 juin 2022

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,



Le Directeur Général Délégué aux ressources,  
Fabrice MARTY